



LES SAVOIE

DOSSIER RÉGIONAL

CHANGEMENT CLIMATIQUE

Comprendre et adapter son élevage

ÉDITION 2025

P. 27

REPRODUCTION EN ELEVAGE BOVIN

" Objectif veau ! "

P. 28

PROPHYLAXIES 2024-2025

Règles de dépistage et tarifs

AGRICULTEURS



**VOUS SOUHAITEZ
ALLER DE L'AVANT
VOTRE BANQUE EST LÀ
POUR VOUS
ACCOMPAGNER.**

Crédit  Mutuel

Caisse Fédérale de Crédit Mutuel et Caisses affiliées, société coopérative à forme de société anonyme au capital de 5 458 531 008 euros, 4 rue Frédéric-Guillaume Raiffeisen, 67913 Strasbourg Cedex 9, RCS Strasbourg B 588 505 354 - N° ORIAS : 07 003 758. Banques régies par les articles L.511-1 et suivants du code monétaire et financier.



Hervé GARIOUD

Président FRGDS
Auvergne Rhône-Alpes

édito

L'élevage dans toute sa diversité sur notre région est une activité difficile pour ses acteurs, mais nous sommes fiers et passionnés.

En ce mois de septembre 2024 où je rédige cet édito, le retour de la FCO et sa progression fulgurante depuis ce début d'été sur AURA impose à notre réseau solidarité, action, soutien et communication. Le Sérotype 8 qui circule activement, a un impact clinique et létal très fort.

Tous nos GDS départementaux en lien avec nos partenaires habituels font le maximum pour soutenir les éleveurs.

Je veux saluer le travail des vétérinaires lors de cette crise et notre collaboration.

La diversité de notre économie agricole sur notre grande région nous impose d'être pertinent et solide dans toutes nos sections régionales par espèce. Cette année, nous vous proposons un dossier complet sur l'impact du changement climatique. Notre rôle est d'accompagner les éleveurs dans l'évolution de la situation, et dans l'adaptation dont ils devront faire preuve pour la pérennité de leurs activités.

Elu à l'issue de l'Assemblée Générale de notre fédération au printemps dernier, je mettrai avec mes collègues Présidents, toute mon énergie au service des éleveurs et de notre réseau GDS.

Ce GDS Info est un condensé de nos actions et nos conseils pour chaque filière, avec des rappels toujours importants. J'espère qu'il vous aidera dans vos élevages.

Bonne lecture à tous !

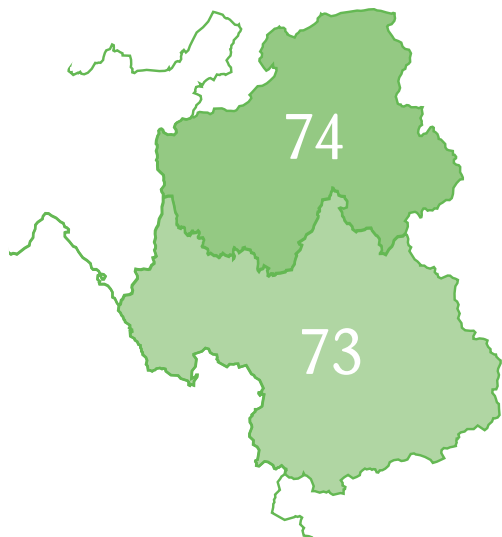
sommaire

3. Editorial
4. Le mot du président
5. Conseil d'administration du GDS des Savoie
6. Qu'est ce que le GDS des Savoie ?
7. Vos contacts au GDS des Savoie
8. Section porcine du GDS des Savoie : information, échanges, solidarité

9. CHANGEMENT CLIMATIQUE

10. Le changement climatique : quelles conséquences ?
11. Attention aux coups de chaleurs !
12. Comment réagir pour le confort des animaux en bâtiment et au pâturage ?
15. Assurer l'abreuvement des animaux d'élevage en toute saison
16. Impact de la météo trop humide sur la qualité des fourrages
17. Les maladies vectorielles, une menace qui progresse
21. Impacts possibles du réchauffement climatique sur le parasitisme
22. Fortes chaleurs et transport
23. Le dérèglement climatique, un défi pour l'apiculture
24. Succomber au changement climatique : jamais de la vie !
25. Se former sur la maîtrise sanitaire : apprendre et progresser, toujours et encore...
26. Filières au lait cru : gérer les dangers sanitaires
27. Reproduction en élevage bovin : « objectif veau » !
28. Prophylaxies 2024-2025 : les règles du dépistage
30. Lutte contre le frelon asiatique dans les Savoie
31. Adresses utiles

DOSSIER RÉGIONAL



ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

Judi 12 Décembre 2024

à 9h30
salle polyvalente,
45 domaine de la Fruitière
74150 MARIGNY-SAINT-MARCEL

LE MOT DU PRÉSIDENT

PROTÉGER NOS CHEPTELS : UN DEVOIR POUR TOUS

A l'heure où MHE, FCO 8 et FCO 3 circulent et sévissent sur notre territoire national, les Savoie se doivent de protéger leurs effectifs afin de garantir la bonne santé de nos filières de produits si diverses.

Il est important que chacun considère le sanitaire comme un pilier indispensable à l'économie de son exploitation, un investissement au regard des maladies cliniques qu'engendre la non-maîtrise de la santé animale.

Cela est vrai pour toutes les espèces que représentent nos sections. Notre mission est d'alerter, de conseiller et d'accompagner au mieux tous les éleveurs.

Le climat très changeant d'une saison sur l'autre ne facilite pas le travail de tous. Je veux remercier tous nos partenaires qui nous aident à fonctionner, financièrement ou dans l'opérationnel, les Conseils Départementaux de Haute-Savoie et de Savoie, les laboratoires, les vétérinaires et l'OVS AURA.

Je vous souhaite bonne lecture de notre GDS Info qui regroupe beaucoup d'articles techniques issus de tous les GDS de notre grande région.

N'hésitez pas à contacter nos équipes pour vous aider à gérer la santé de vos animaux.



Hervé GARIOUD
Président du GDS des Savoie

MALADIES VECTORIELLES : LA FCO S'INSTALLE DANS LES SAVOIE !

Septembre 2024, nous bouclons les pages de ce magazine, alors que le virus de la FCO, fièvre catarrhale ovine, sévit sur les troupeaux de nos départements.

La situation est complexe, avec l'arrivée soudaine en fin d'été du nouveau variant FCO - BTV 8, dont l'impact clinique sur les troupeaux ovins et bovins est plus important que lors des précédents passages du virus. En parallèle, le sérotype FCO 3, tout aussi virulent, poursuit sa progression depuis le nord de l'Europe vers notre région. La réglementation liée à ce second sérotype impose d'une part des contraintes sur les mouvements d'animaux, mais permet d'autre part de bénéficier d'une prise en charge du vaccin par l'État. Enfin, la MHE, en progression depuis le Sud-Ouest de la France, laisse planer une menace sur nos départements.

Dans cette situation, et face à l'impossibilité de contrôler les culicoïdes, insectes vecteurs de ces maladies, la préparation des animaux pour y faire face est primordiale.

La vaccination reste l'outil de prévention le plus efficace pour éviter la transmission et/ou réduire l'expression clinique de la maladie. Profitez de la présence des animaux au bâtiment en hiver pour réaliser ces vaccinations.

Ses conditions de mise en œuvre devront dans tous les cas se raisonner avec le vétérinaire de l'élevage. En parallèle, le renforcement de l'immunité des animaux, l'apport d'une ration équilibrée, et la gestion du parasitisme sont des leviers pour réduire les dégâts potentiels. Le sujet doit être abordé dans chaque élevage pour réduire au maximum l'impact sur les animaux.



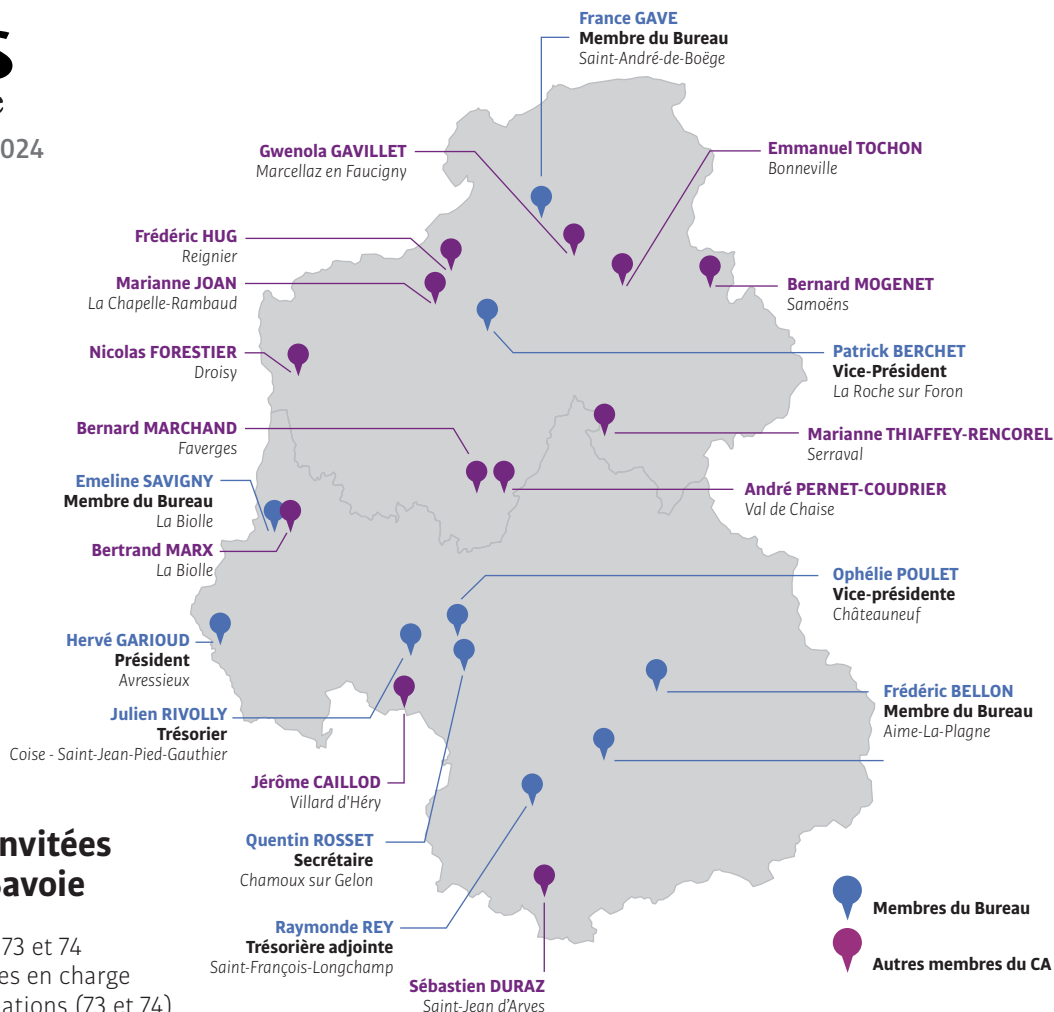
**Retrouvez toutes les informations
sur le site internet du GDS
www.gdsdessaioie.fr
et parlez-en avec votre vétérinaire**

CONSEIL D'ADMINISTRATION DU GDS DES SAVOIE

LES REPRÉSENTANTS DES ÉLEVEURS



CA électif du 11 janvier 2024

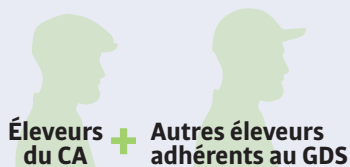


Les organisations invitées au CA du GDS des Savoie

- Conseils Départementaux 73 et 74
- Directions Départementales en charge de la Protection des Populations (73 et 74)
- Groupements techniques vétérinaires 73 et 74
- Laboratoires LIDAL et LDAV73
- FRGDS AURA
- Syndicats ovins et caprin

Les Conseils de Section au GDS des Savoie

Chaque espèce possède un Conseil de Section, ouvert aux détenteurs de l'espèce en question adhérents au GDS



MEMBRES À VOIX DÉLIBÉRATIVE



MEMBRES À VOIX CONSULTATIVE

La participation des éleveurs est INDISPENSABLE !

- 3 à 4 réunions par an
- Alternance Savoie / Haute-Savoie

Parmi ses missions ...

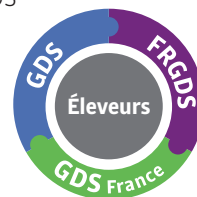
- Désigner les **membres du Conseil d'Administration** pour l'espèce concernée
- Proposer des **actions techniques** en lien avec les préoccupations du territoire
- Établir un **budget** correspondant



QU'EST CE QUE LE GDS ?

L'action sanitaire ensemble des Savoie

Les **Groupelements de Défense Sanitaire** sont des **associations d'éleveurs** qui œuvrent au quotidien pour la santé des cheptels. Les GDS se sont construits il y a 70 ans sur fond de lutte contre la Tuberculose bovine, zoonose majeure de l'époque. Dans l'ADN du réseau des GDS depuis sa naissance, santé animale, santé publique et respect de l'environnement sont des axes majeurs, toujours au cœur de l'action. Les GDS départementaux sont regroupés au sein des Fédérations Régionales et de la Fédération Nationale.



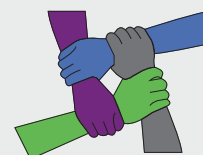
La FRGDS d'Auvergne Rhône-Alpes, reconnue **Organisme à Vocation Sanitaire**, travaille aux côtés des services de l'Etat pour assurer la protection de la santé des animaux. Les problématiques sanitaires sont portées par le réseau, avec nos partenaires, des départements jusqu'à l'Europe.

L'implication des éleveurs à l'échelle départementale reste primordiale pour le développement d'actions spécifiques et pour un accompagnement des éleveurs adapté aux enjeux locaux !



- 1 | Prophylaxie
Introductions et rassemblements
ASDA
- 2 | Actions de prévention
Plans d'assainissement
Protocoles d'aide au diagnostic
- 3 | Formation des éleveurs
Réunion technique
Communication
Actions pour les nouveaux installés

Mutualisme & Solidarité



les valeurs essentielles au GDS

Des missions pour chaque espèce



Section Bovine

Prévention sanitaire

Kit Intro
Kit Alpage
Kit TE
Statuts sanitaires
Gestion des rassemblements

Plans d'assainissement et de maîtrise

BVD	Avortements OSCAR
Besnoitiose	Reproduction
Néosporose	Fièvre Q
Paratuberculose	Salmonelle



Sections Ovine et Caprine

Prévention sanitaire

Garantie CAEV
Détection de la Border Disease
Epididymite du bélier
Statuts sanitaires

Plans d'assainissement et de maîtrise

Border Disease	Avortements OSCAR
Paratuberculose	Fièvre Q
Qualité du lait et des produits laitiers	



Section Apicole

Lutte contre les maladies des abeilles
Veille sanitaire sur les ruchers des Savoie
Formations sur les maladies apicoles
Information des apiculteurs sur les actualités sanitaires des abeilles
Sensibilisation à la nécessité de déclarer les ruchers (déclaration obligatoire)



Section Porcine

Biosécurité
Prophylaxie Aujeszky
Réunions techniques

En Savoie
40 Rue du Terraillet
73190 SAINT BALDOPH

04 79 70 78 24

En Haute-Savoie
50 chemin de la Croix, Seynod
74600 ANNECY

contact@gdsdessoie.fr

www.gdsdessoie.fr

   
GDS des Savoie



Contact par mail pour chacun sur le modèle :
prenom.nom@gdsdessoie.fr



Directrice adjointe

Lorène DUPONT
04.79.70.79.82
06.45.68.63.71

ÉQUIPE TECHNIQUE



COORDINATEUR TECHNIQUE

Cyril AYMONTIER
Animation section bovine, communication,
formation, nouveaux installés
06.03.58.28.97



Laetitia BUGÉY

Animation section apicole

06.58.70.26.05



Alban SCAPPATICCI

Animation sections ovine & caprine
et suivi des actions petits ruminants

06.65.91.68.22



Quentin GRATEAU

Suivi des actions bovines

06.29.43.33.06



Manon ROUMEZI

Suivi des actions bovines,
animation de la section porcine

06.15.48.11.66



Laura CAUQUIL

Coups durs, expertise toutes espèces

06.45.75.90.73



Eric MAUCCI

Coups durs, Salmonelle, expertise toutes espèces

07.61.40.83.20



STAGIAIRE MASTER

Louann FRISON

Soutien au suivi des actions petits ruminants

07.77.99.42.56



ÉQUIPE ADMINISTRATIVE



COORDINATRICE ADMINISTRATIVE

Zoulikha BAKHOUCHE

Coordination des tâches administratives,
gestion des transhumances, appui à l'équipe

04.79.70.78.20



CHARGÉ DE MISSIONS

Nicolas CHARLE

Pilotage des prophylaxies toutes espèces

04.79.70.78.22



COMPTABLE

Isabelle CHIAPUSSO

Cotisations, facturation, mise en paiement

04.79.70.79.83



Aurélie BARTHÈS

Appui à l'équipe technique, remboursement éleveurs

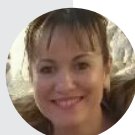
04.79.70.78.21



Nathalie CROZET

Gestion de l'IBR et des concours

04.79.70.79.92



Isabelle VIFFRAY

Contrôle à l'intro, ASDA

04.79.70.79.89



Manon VINCENTET

Varron, ASDA, prophylaxies toutes espèces

04.79.70.79.91

ASSISTANTES TECHNIQUES

CHARGÉS DE MISSIONS

CONSEILLERS

VÉTÉRINAIRES CONSEIL



SECTION PORCINE DU GDS DES SAVOIE

INFORMATION, ÉCHANGES, SOLIDARITÉ

Officiellement créée en 2021, la section porcine du GDS des Savoie s'inscrit dans une réelle demande des éleveurs porcins à bénéficier d'un accompagnement propre aux enjeux de notre territoire.

Parmi les 67 élevages de Haute-Savoie et les 160 de Savoie, 55,9% sont des élevages en plein air, dont une partie en alpage. Dans plus de 85% des cas, il s'agit d'ateliers secondaires, associés la plupart du temps à un atelier laitier bovin, ovin ou caprin. Malgré ces spécificités locales, les enjeux sanitaires et les attentes sociétales restent les mêmes qu'au niveau national : biosécurité, peste porcine africaine (PPA), bien-être animal (BEA)... Pour accompagner les éleveurs face à ces enjeux, la section porcine du GDS des Savoie poursuit la mise en place d'actions collectives sanitaires sur les 2 départements et crée sa place dans la filière.

Formations et réunions techniques pour les éleveurs

Depuis 2021, 66 personnes ont suivi la formation biosécurité porcine proposée par le GDS. Cette formation, rendue obligatoire par l'Arrêté Ministériel de 2018, permet de redéfinir les notions de biosécurité et de garantir une protection sanitaire sur les exploitations, primordiales face à l'avancée de la PPA.

Le GDS a également proposé une formation « éleveur infirmier » en 2022, afin de former les éleveurs sur les bases de la conduite porcine, les premiers gestes de soins et les besoins des animaux. Ces formations allient théorie en salle, et pratique en élevage. Si vous souhaitez participer à l'une de ces formations, contactez le GDS.

Des réunions techniques ont été mises en place pour parler de sujets d'actualité, de sujets techniques particuliers ou encore pour que les éleveurs échangent sur leurs pratiques. Le but de ce type de réunion est de pouvoir répondre aux problématiques que rencontrent les éleveurs porcins dans leur quotidien.



Le GDS s'est donc basé sur ces retours pour définir ses futures actions à mener :

- Veille sanitaire et information des nouveautés par mail
- Organisation de formations éleveurs infirmiers, BEA et biosécurité
- Mise en place de ½ journées techniques afin d'échanger

Le devenir de la section

Les besoins des éleveurs porcins des Savoie sont bien réels et identifiés, mais ils doivent être portés par l'implication de ces derniers dans la vie de la section porcine, en participant aux différentes rencontres, en relayant l'information, et en sollicitant le GDS pour animer ces échanges. De nouveaux rendez-vous sont déjà proposés : consultez les dates sur le site internet du GDS ou prenez contact avec l'animatrice de la section porcine pour relever ensemble les défis sanitaires de la filière.



▲ Réunion Porc à Alby-sur-Chéran

Vers plus de liens entre les éleveurs porcins des Savoie ?

Le 17 mai 2024 s'est tenue une réunion d'éleveurs de porcs, organisée par le GDS des Savoie et la Chambre d'Agriculture Savoie Mont-Blanc (CASMB). Son objectif principal était de définir les attentes des éleveurs vis-à-vis de la CASMB et du GDS. Une dizaine d'éleveurs ont ainsi pu s'exprimer et indiquer les orientations qu'ils souhaiteraient voir prendre par les 2 organismes.

Face à la PPA, n'oubliez pas les gestes importants :

- **Ne revenez pas de pays infectés avec des produits à base de porc**
- **Ne jetez pas les restes alimentaires dans la nature**
- **Jeter les restes alimentaires dans des poubelles fermées et adaptées**
- **Signaler les cadavres de sangliers au réseau SAGIR**

Manon ROUMEZI, GDS des Savoie

DOSSIER RÉGIONAL

CHANGEMENT CLIMATIQUE

Comprendre et adapter son élevage

S'il est un sujet universel et qui nous concerne tous, c'est bien celui du climat.

Tout être vivant sur Terre s'adapte aux aléas des conditions météorologiques de l'endroit où il vit, qu'il s'agisse d'un moustique aux Philippines ou d'un éléphant au Zimbabwe, d'un sapin dans l'Himalaya ou d'un séquoia en Californie.

Plus proche de nos contrées d'Auvergne Rhône-Alpes, la donne est la même, et le sujet nous préoccupe tous... « Il fait chaud aujourd'hui hein ? » ou encore « Quel temps pour un mois de juin, on se croirait à la Toussaint ! ».

Fatalité, cyclicité... Humanité ?! Les débats n'en finissent pas sur les raisons de ce qui est bien une réalité : les temps changent. Les épisodes météorologiques extrêmes se succèdent, et chacun doit désormais s'adapter pour faire face à ce que l'on résume par ces mots : le changement climatique.

Certes, les variations climatiques ponctuelles ont toujours eu lieu, et nos anciens nous rappellent souvent « cette fameuse année où... ». Mais c'est aujourd'hui la fréquence et l'intensité de ces variations de températures et de conditions météorologiques qui impactent durement la vie sur Terre, et les activités humaines.

Les épisodes météorologiques exceptionnels ne font qu'illustrer la variabilité du climat à court terme. Cela ne remet pas en cause la tendance au réchauffement sur le long terme. Pour caractériser un climat, il faut au moins 30 ans d'observations ! Ce dossier, élaboré conjointement par les GDS de la région, vous permettra de trouver les bons conseils pour préserver la santé de vos animaux dans le contexte climatique actuel.

10. Le changement climatique : quelles conséquences ?
11. Attention aux coups de chaleurs !
12. Comment réagir pour le confort des animaux en bâtiment et au pâturage ?
15. Assurer l'abreuvement des animaux d'élevage en toute saison
16. Impact de la météo trop humide sur la qualité des fourrages
17. Les maladies vectorielles, une menace qui progresse
21. Impacts possibles du réchauffement climatique sur le parasitisme
22. Fortes chaleurs et transport
23. Le dérèglement climatique, un défi pour l'apiculture
24. Succomber au changement climatique : jamais de la vie !



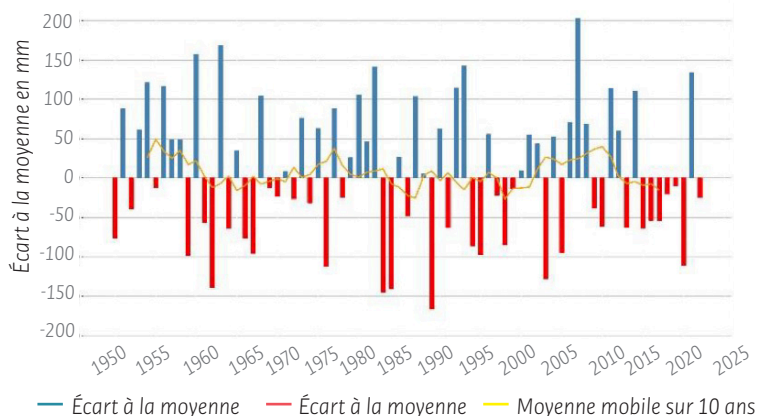
Le changement climatique : quelles conséquences ?

Des mesures concrètes

Les différentes entités en charge du suivi des conditions climatiques nous permettent de poser réellement sur le papier les éléments mesurés. L'Observatoire Régional Climat Air Energie (ORCAE) Auvergne-Rhône-Alpes diffuse régulièrement les résultats de ses études sur notre région, et nous permet ainsi de mesurer réellement l'ampleur des aléas constatés. Le tableau et le graphique ci-joints en sont des exemples.

Évolution de la température moyenne annuelle entre 1960 et 2022

Dép.	Commune	Évolution
01	Ambérieu	+ 2,3 °C
03	Vichy-Charmeil	+ 2,4 °C
07	Aubenas	+ 2,3 °C
15	Saint-Flour	+ 2,5 °C
26	Montélimar	+ 2,4 °C
38	Monestier-de-Clermont	+ 2,7 °C
42	Saint-Étienne Bouthéon	+ 2,2 °C
43	Saugues	+ 2,1 °C
63	Clermont-Ferrand	+ 2,6 °C
69	Bron	+ 2,6 °C
73	Bourg-Saint-Maurice	+ 2,9 °C
74	Cran-Gevrier	+ 2,6 °C



Écart à la moyenne 1981-2010 du cumul annuel estival
des précipitations à Ambérieu-en-Bugey

Quelles sont les conséquences ?

L'agriculture et l'élevage sont les premiers à subir les dégâts que peuvent causer ces sursauts de la nature, et subissent l'effet direct des canicules, des froids extrêmes, des sécheresses, des inondations, ou encore des orages violents.

Le bien-être des animaux est mis à rude épreuve, et leurs performances se dégradent. L'eau peut se faire extrêmement rare, ou bien trop abondante, et avec elle la qualité et la quantité des fourrages deviennent trop aléatoires. Les installations existantes montrent leurs limites pour supporter les variations de températures, et le transport des animaux doit respecter de nouvelles règles. Les insectes et parasites évoluent, et avec eux les maladies gagnent de nouvelles contrées.

En résumé, l'élevage dans sa globalité doit s'adapter à ces nouvelles conditions, et ses acteurs doivent trouver les clés pour aller dans la bonne direction.



Le rôle des GDS face à ces enjeux n'est pas de parler de la pluie et du beau temps, mais bien d'**accompagner les éleveurs** dans l'évolution de la situation, et dans l'adaptation dont ils devront faire preuve pour la pérennité de leurs activités, à large échelle, ou au sein même de leur structure.

Source : www.orcae-auvergne-rhone-alpes.fr

Cyril AYMONIER, GDS des Savoie

Les étés sont de plus en plus marqués par des fortes chaleurs et les 40°C sont souvent atteints. Ces canicules nécessitent d'être vigilant pour gérer le stress thermique en élevage.



Attention aux coups de chaleur !

La gestion du stress thermique est cruciale pour le **bien-être animal**, leur santé et le maintien des résultats technico-économiques de l'exploitation. Les animaux de rente (ruminants, porcs, volailles) sont **homéothermes** : ils doivent maintenir une température corporelle quasi constante : 41°C pour un poulet, 38°C pour une vache et 39°C pour un porc.



► Utilisation de brumisateurs en bâtiment



Principaux effets du stress thermique

La chaleur affecte la santé des animaux en provoquant des perturbations métaboliques, un stress oxydatif et une baisse d'immunité qui entraîne des infections et un colostrum de moins bonne qualité.

Elle a aussi des effets indirects via la quantité et la qualité des aliments et de l'eau ainsi que la survie et la répartition des pathogènes et/ou de leurs vecteurs.

L'adaptation comportementale est la première réponse des animaux pour réduire le stress thermique. Afin de baisser leur température corporelle, les bovins vont :

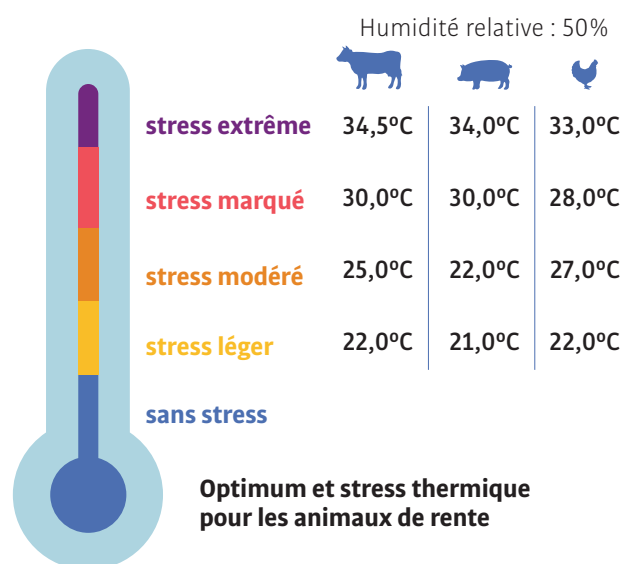
- rester moins longtemps couchés (3h en moins en moyenne),
- moins s'alimenter,
- réduire leurs interactions sociales mais aussi présenter plus de comportements agressifs (compétition pour l'accès à l'eau et aux zones plus fraîches).

La santé des animaux est alors impactée :

- des vaches moins souvent couchées ruminent moins et seront plus sujettes aux boiteries et à l'acidose
- des animaux regroupés à l'ombre se contamineront entre eux en cas d'épisode infectieux et il y a risque d'écrasement (queue, trayon,...)

La production diminue :

- perte d'état corporel (via la réduction de l'alimentation et les difficultés d'ingestion),
- baisse de la production laitière et de la reproduction (échec de gestation).



Quels leviers possibles ?

Lors de canicule, **la surveillance des animaux est primordiale**. En bâtiment, il s'agira de ventiler, de refroidir (brumisateurs, douche), et de maintenir une litière fraîche. Il faut multiplier les points d'eau et s'assurer qu'elle reste tiède. Pour limiter la fatigue, la monotraite peut être envisagée le matin, ainsi qu'une distribution alimentaire plus fractionnée (gros repas le soir). Il faut également privilégier la pâture la nuit ou les parcelles ombragées et ne pas stresser les animaux : éviter toute manipulation et maintenir le calme dans les bâtiments. **Ces sujets sont approfondis dans les articles suivants.**



Le saviez-vous ?

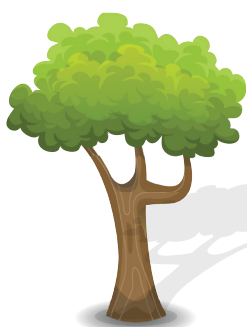
Les traits morphologiques des animaux influencent les mécanismes d'échange thermique (convection cutanée, rayonnement et évaporation) entre l'animal et son environnement. Des gènes peuvent contrôler la tolérance à la chaleur comme le gène du poil lisse qui agit sur la longueur du poil et est corrélé à une température corporelle plus basse.

Marjorie COULON , GDS Auvergne Rhône-Alpes

Comment réagir pour le confort des animaux en bâtiment et au pâturage ?

Dans un contexte de changement climatique, les animaux sont amenés à subir des situations parfois extrêmes, forte température, ensoleillement intense, pluviométrie abondante... Des écarts de température importants peuvent aussi apparaître d'un jour à l'autre. Des aménagements sont alors nécessaires aussi bien dans les bâtiments qu'à l'extérieur.

Quels aménagements pour l'extérieur ?



Des zones ombragées accessibles à l'ensemble des animaux

Implantation d'arbres, maintien de taillis, voire d'abris artificiels : ces zones devront être présentes en quantité suffisante pour être accessibles à l'ensemble des animaux.

De l'ombre en estive

Même en altitude, le soleil peut être fort. La création de zone d'ombre est donc importante notamment grâce à des arbres.

Les parcelles occupées par les animaux doivent être en phase avec la météo

En période de forte pluviométrie, les parcelles devront être assez portantes pour les animaux ou la surface de celles-ci devra être en phase avec les effectifs présents de telle sorte à limiter les effets du piétinement sur la végétation.

Retirez les animaux de la parcelle si les conditions ne permettent plus un pâturage correct.



Veiller à l'accès à l'alimentation et à l'eau

Les râteliers s'ils sont utilisés doivent être disposés sur des surfaces très portantes. Limitez leur usage en période de forte pluviométrie.

Pour les points d'abreuvement, une aire stabilisée est aussi indispensable pour rendre accessibles les points d'eau.



Maintenir ou implanter des haies

Les haies protègent des intempéries. Ce sont de véritables barrières contre le vent, elles jouent aussi un rôle contre les rayons du soleil en créant des zones abritées.

LE SAVIEZ-VOUS ?

Grâce aux haies, les sols ont une meilleure capacité de rétention de l'eau (les haies ralentissent le ruissellement et favorisent l'infiltration de l'eau dans les sols). L'érosion éolienne ou hydrique des sols s'en trouve ralentie.



Adapter les heures de pâturage

D'autant plus vrai en élevage caprin, pour limiter les effets de la chaleur sur les animaux, la mise au pâturage des animaux aux heures les moins chaudes est importante. Tôt le matin ou en fin d'après-midi.

FOCUS ATELIERS DE TRANSFORMATION

En fromagerie, « température, température, température » sont les trois mots clés

- Prendre en compte une possible **amélioration de l'isolation** pour que les conditions de transformation soient les plus optimales, puisqu'il faut déjà s'adapter à un produit qui peut varier suite au stress thermique des animaux.
- Aménager les parties extérieures, avec augmentation de l'**ombrage** par une avancée de toit ou un dispositif végétalisé (arbres, paroi végétale).
- Voir si un cloisonnement intérieur peut isoler les appareils dégageant de la chaleur de ceux produisant du froid.
- Si les températures trop élevées persistent, envisager l'installation d'un **système de climatisation** ordinaire, mais attention à sa durée de vie en milieu acide et humide. Si le budget le permet, investir dans un appareil spécifique à cette ambiance très corrosive.

En lait ou en viande, isoler limitera le budget électricité.

Pour aller plus loin

flashez le code et découvrez des articles sur le sujet



Quels aménagements pour les bâtiments ?

De nombreuses études sont conduites par les structures d'appui technique, de conseil, de recherche et développement. Toutes les filières sont concernées. **La conception, l'implantation et l'orientation sont primordiales** en fonction des vents dominants, de l'ensoleillement, du relief, de la végétation et du type de bâtiment envisagé.

Pour les bâtiments volumineux, l'intérêt de l'isolation en période chaude est réduit. Elle emmagasine de la chaleur, mais l'impact sur la température au niveau de l'animal est réduit. L'essentiel est d'apporter de l'ombre et d'assurer un balayage au sein du bâtiment.

Dans les bâtiments existants, les tôles translucides peuvent être recouvertes de l'intérieur par une peinture d'ombrage utilisée par les serristes.

Dans les bâtiments bas de faible volume, isoler la toiture, afin de réduire la température ressentie de 2°C. Elle peut aussi être partielle (sur les rampants exposés au sud). Une épaisseur de panneau isolant de 4 cm suffit.



Nurserie

Ne pas négliger le logement des jeunes animaux

Rayonnement + chaleur = INCONFORT !



Toiture

- **Proscrire la pose de plaques éclairantes sur les côtés exposés au soleil** (risque d'augmenter de 3°C la température perçue par l'animal), ou les mettre sur les rampants nord.

- **Mettre un faîtage classique ouvert avec pare vent** plutôt qu'un dôme éclairant qui amplifie l'effet de serre.

- **Choisir des couleurs claires** pour favoriser la réflexion du rayonnement solaire et réduire la chaleur emmagasinée.

- **Une avancée de toit** permet de conserver un ensoleillement en hiver et d'avoir un apport d'ombre l'été.



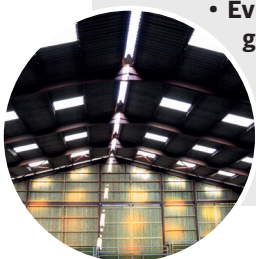
Attention à la température

Réduire le rayonnement direct sur les aires de vie et la ration distribuée, pour le bien-être des animaux, et éviter les augmentations de température des litières qui favoriseraient le développement de micro-organismes pathogènes.

- **Limiter les hauteurs de maçonnerie** sur les murs exposés au soleil (sud, sud-ouest et ouest).

- **Éviter les matériaux tels que bétons, pierres et goudrons** qui emmagasinent la chaleur le jour et la restituent le soir (pas de rafraîchissement rapide et circulation de l'air limitée).

- **Préférer des abords enherbés.**



Salle de traite

Des brumisateurs contre les mouches à condition d'avoir un bâtiment bien ventilé.



Ventilation ambiante
Au moins 1m/s et max 4 m/s

Ce qui contribue à l'assèchement des surfaces, avec l'utilisation de ventilateurs, rideaux, plaques perforées, etc...

Attention à l'entretien pour une efficacité optimale !



Santé du pied

Des **raclages** réguliers des surfaces les plus humides évitent aux animaux de « patauger » dans une prolifération de bactéries.

Johanna BARRAS, GDS de la Loire
Philippe DRACON, GDS du Cantal
Noëlle GUIX, GDS du Puy-de-Dôme

Evaluation des RISQUES CHIMIQUES OÙ EN ÊTES-VOUS ?



Produits vétérinaires, produits de nettoyage (désinfectants ou produits utilisés en salle de traite), poussières, entretien des machines, hydrocarbures, produits phytosanitaires ...

Les professionnels de la SST (conseillers en prévention, médecins du travail et infirmiers de santé au travail) vous accompagnent individuellement et collectivement grâce à l'outil logiciel **GRATUIT** SEIRICH.

Signaler c'est déjà se protéger

Vous ou votre entourage êtes concernés par l'un des symptômes suivants: mal de ventre, nausées, vomissements, vertiges, brûlures, maux de tête, démangeaisons, rougeurs, irritations, troubles de la vue, difficultés à respirer...
Un contact avec un produit phytosanitaire peut en être la cause.

Parlez-en à notre équipe Phyt'attitude de façon **anonyme**.

Phyt'attitude

En signalant vos symptômes, vous participez au développement de nouvelles actions de prévention du risque chimique.

0 800 887 887
APPEL GRATUIT



Le Service Santé Sécurité au Travail de votre MSA agit pour améliorer vos conditions de travail et prévenir les risques auxquels vous pouvez être exposés durant le travail.

MSA Ain Rhône
04 74 45 99 90

MSA Alpes du Nord
04 79 62 87 17

MSA Ardèche Drôme Loire
04 75 75 68 67

MSA Auvergne
04 73 43 76 54



- ✓ **Réduisez** votre charge administrative
- ✓ **Limitez** les erreurs de saisie
- ✓ **Connectez** vos animaux à vos outils
- ✓ **Augmentez** la traçabilité et les échanges au sein de la filière

avec

l'identification électronique



Allflex Europe SAS
35 rue des Eaux - 35500, Vitré
T. +33 2 99 75 77 00 / info.contact@allflex-europe.com
www.allflex.global/fr

Assurer l'abreuvement des animaux d'élevage en toute saison

Face aux aléas climatiques, la disponibilité en eau pour l'abreuvement des animaux peut être bouleversée. Connaître les besoins en eau des animaux et les ressources présentes sur son exploitation permettront de se préparer et de fournir une eau de qualité et en quantité suffisante tout au long de l'année.

Les besoins en eau

L'eau est le **1^{er} aliment** des animaux d'élevage. Les quantités nécessaires varient selon l'espèce, le stade physiologique de l'animal, la production laitière, les conditions climatiques et le type d'alimentation ingérée (teneur en matière sèche, consommation de sel).

 Vache laitière	 Vache allaitante	 Chèvre / Brebis laitière	 Ovin allaitant	 Équin
60 à 120 L	55 L (été : 70 à 90 L)	4 à 12 L	2 à 5 L	15 à 60 L

Consommation quotidienne moyenne (L/jour)



ASTUCE

Calculer un débit d'eau

Exprimé en L/min ou en m³/h, on peut le mesurer en chronométrant le temps que met à se remplir un récipient de contenance connue. Installer des compteurs d'eau permettra de vérifier que les besoins en eau des animaux sont couverts.

Les ressources alternatives au réseau d'eau potable

Utiliser une ressource autre que le réseau d'Alimentation en Eau Potable peut permettre de réduire les charges liées à l'abreuvement. Quelle que soit l'origine de l'eau utilisée, la **qualité** de l'eau ne doit pas être négligée au profit de la quantité.

EAUX SOUTERRAINES

Puits Forages

Captage de **nappes** ou de **sources** d'eau.

Conception = **ne capter que les eaux souterraines**

► l'étanchéité et la protection des captages sont primordiales !

Eaux profondes : bonne qualité bactériologique.

Teneurs élevées possibles en fer et manganèse

► problème de colmatage des installations.



Avant de débiter un projet

Se rapprocher de la Police de l'Eau (DDT) pour connaître les démarches administratives.

EAUX DE SURFACE	Retenue collinaire	Dégradation de qualité, réchauffement : peu ou pas adaptée à l'abreuvement.
	Eau de pluie	Récupération sur toitures entretenues sans amiante . Filtration avant stockage. Dégradation de la qualité de l'eau stockée = risque sanitaire. Prévoir des désinfections régulières.
	Abreuvement au cours d'eau	Qualité variable. Éviter les abreuvements directs : aménager des dérivations et utiliser des abreuvoirs.
	Eau stockée en citerne au champ	Réchauffement de l'eau et prolifération bactérienne : prévoir une désinfection de l'eau à chaque remplissage.

CE QU'IL FAUT FAIRE

- Observer** vos animaux pour repérer le manque d'eau (sous-production, bousculades, beuglements, bouses sèches)
- Temps d'attente trop important = problème de **débit** ou de **volume** de la réserve
- Nettoyer** régulièrement les abreuvoirs et soigner leur emplacement (distance accessible et concurrence limitée)
- Prévoir au minimum une **analyse d'eau par an** et en cas de **problème sanitaire**

Ludivine VALOT, GDS de l'Allier

Impact de la météo trop humide sur la qualité des fourrages

FOCUS FOURRAGES FERMENTÉS

Suite à un hiver 23/24 doux, 2024 a été plus précoce que la normale, laissant présager un bon stock de fourrage. C'était sans compter la météo...

Les risques du « trop humide » et leurs impacts sur la santé animale

Une météo pluvieuse repoussant les dates de récolte aboutit parfois à un stade optimal de récolte dépassé. Associé à des conditions humides, le taux de sucre à l'intérieur de la plante diminue, il y a perte d'éléments par lessivage (protéines, minéraux...) avec un temps de contact du fourrage au sol augmenté.

La conservation par voie humide va donc être plus complexe car le processus d'acidification ne sera pas optimal, d'autant plus si le fourrage est riche en protéine. Le risque de fermentation par les bactéries de type *Clostridium* augmente, qui, associé à la dégradation des protéines en ammoniac, augmente le pH de l'ensilage et les risques d'apparition d'entérototoxicité chez les animaux. Enfin, les moisissures peuvent plus facilement se développer dans le fourrage et pour certaines produire des mycotoxines.

Les impacts sur la santé des animaux sont variables : **intoxications aiguës** (assez rares) ou **chroniques** (fréquentes).

Ces intoxications se manifestent par :

- des baisses des performances zootechniques,
- des problèmes de reproduction (avortement, diminution du taux de réussite des IA...),
- la présence de cellules dans le lait...

La sensibilité des individus est néanmoins variable selon leur immunité, leur comportement alimentaire (nombre de repas...) et leur potentiel de production (+/- de concentrés et donc une flore ruminale modifiée).

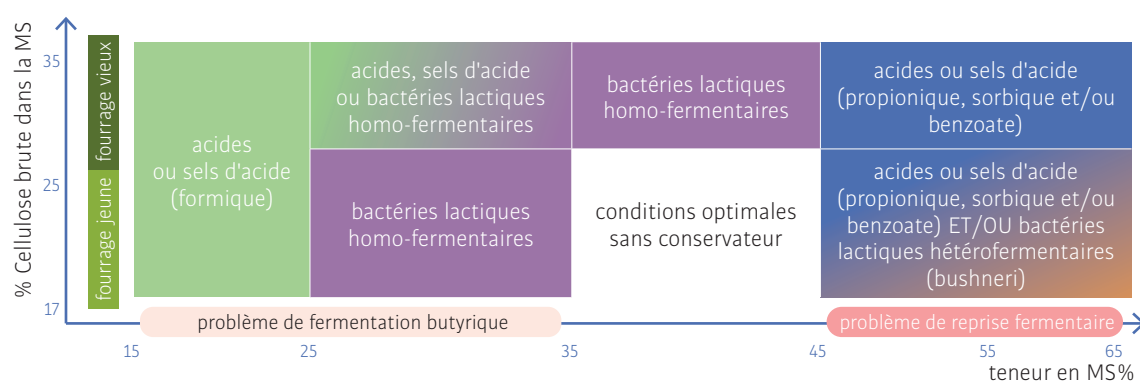
Quels leviers possibles ?

- Observer au champ la présence de champignons/moisissures (ou pyrale sur les maïs)
- Faucher l'herbe haut : 7-8 cm pour faciliter son séchage
- Eviter, limiter la fauche à la conditionneuse
- Diminuer la longueur de hachage quand la Matière Sèche (MS) augmente, et/ou que le stade de récolte est tardif
- Utiliser des conservateurs
- Veiller au tassement suffisant du silo
- Réaliser une couverture étanche du silo à l'eau et à l'air
- Ouvrir le silo d'herbe 8 à 12 semaines minimum après réalisation, 1 mois pour le maïs
- Distribuer des capteurs de mycotoxine aux animaux, si besoin
- Réaliser une analyse complète (valeurs alimentaires, énergie, protéines, minéraux et oligo-éléments ; paramètres de conservation) des principaux fourrages et/ou de la ration totale mélangée pour pouvoir apporter les corrections nécessaires.

LE SAVIEZ-VOUS ?

Les fourrages peuvent être aussi souillés par la terre, source possible de *Listeria*

Quels conservateurs choisir ?



Source: La conservation des fourrages - Cours SS8 n°1526 www.alp.admin.ch

Florence BASTIDE, GDS de la Haute Loire

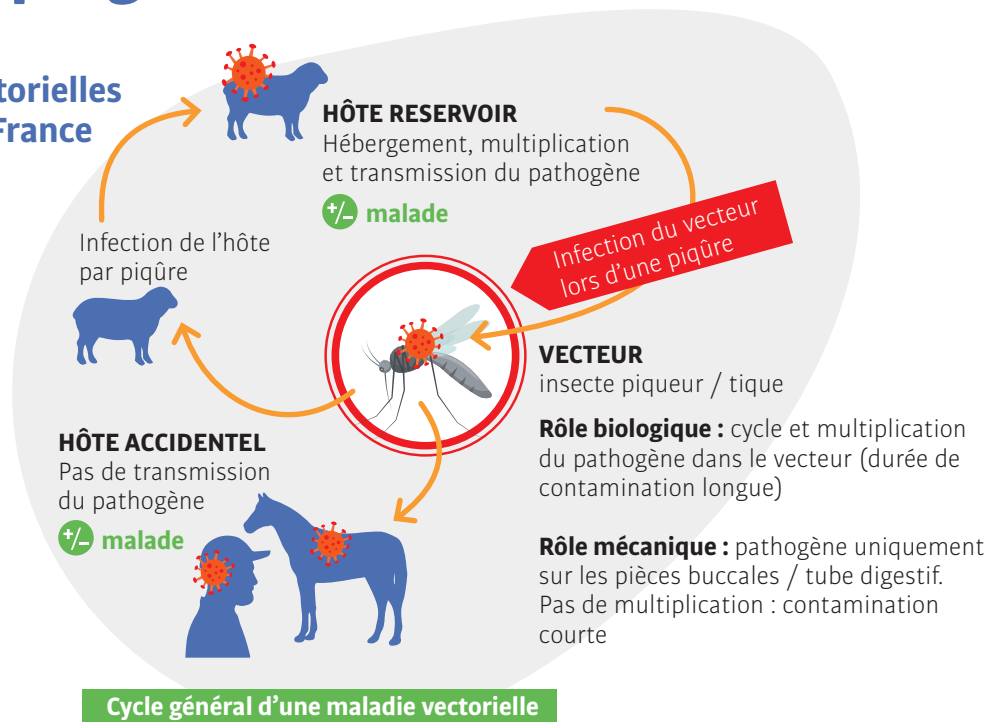
Une maladie vectorielle est une maladie infectieuse causée par un germe pathogène véhiculé et inoculé par un vecteur, généralement un insecte piqueur (moustique, culicoïde, phlébotome, etc...) ou une tique.

Les maladies vectorielles, une menace qui progresse

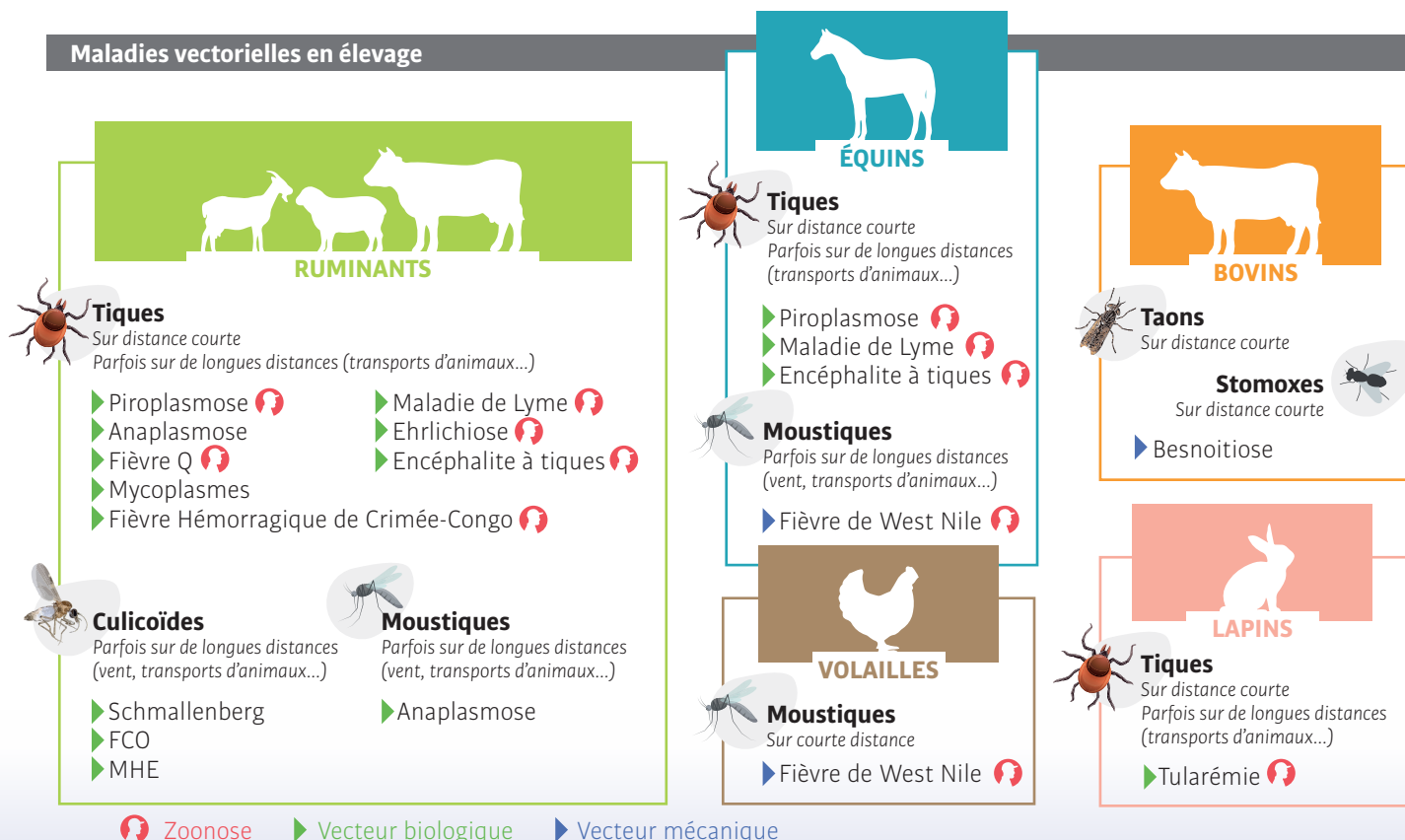
Les principales maladies vectorielles de nos animaux de rente en France

Certaines maladies vectorielles sont subcliniques. Elles peuvent aussi être des zoonoses (maladies transmissibles de l'Homme à l'animal et vice-versa) et la santé humaine est alors impliquée. D'autres maladies ont des impacts importants pour les élevages avec des pertes de production, des mortalités ou des avortements.

Le cycle des agents pathogènes des maladies vectorielles passe souvent par plusieurs espèces animales hôtes.



Maladies vectorielles en élevage





Les maladies vectorielles sont de plus en plus présentes

Les mouvements d'animaux s'intensifient

Les mouvements d'animaux sont de plus en plus importants sur le territoire national et international. Un animal infecté que l'on déplace contribuera, via les vecteurs, à disséminer la maladie dans sa zone d'arrivée potentiellement indemne jusque-là. Les transports peuvent également déplacer un vecteur infecté.

La répartition des vecteurs est modifiée

L'aire de répartition des vecteurs évolue avec le réchauffement climatique. Par exemple, la distribution des tiques augmente vers le nord de l'Europe alors qu'elle devrait diminuer dans le Sud (trop sec). Rappelons que la durée de développement de la tique est optimale autour de 22 °C.

Le changement climatique peut favoriser les vecteurs....

La période d'inactivité des vecteurs se déroule quand les conditions météorologiques ne leur permettent pas de se nourrir. Si elle a classiquement lieu en hiver lors des froids intenses, elle se résume maintenant à quelques semaines à peine. La diapause est une forme d'hibernation qui permet aux insectes de survivre jusqu'à 6 mois même sans eau.

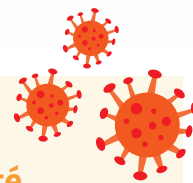
Ces hivers doux ne permettent plus l'élimination des vecteurs. Ils sont donc d'emblée plus nombreux au printemps et leur cycle dépend parfois de la météorologie. Leur nombre augmente d'autant plus en été si les conditions sont favorables.

... ou au contraire les freiner

Il est important d'étudier les écosystèmes dans lesquels vivent les vecteurs et les conditions optimales de développement. Par exemple, pour le cycle des moustiques qui ont une phase de vie aquatique, les années de sécheresse limite leur reproduction.



FCO et MHE, dangers sanitaires d'actualité



La Fièvre Catarrhale Ovine et la Maladie Hémorragique Épizootique sont deux maladies virales des ruminants, transmises par la piqûre de moucheron du genre *Culicoides*. Ces deux maladies sont cliniquement similaires : fièvre, œdèmes, boiteries, ulcérations sur la bouche, les naseaux, l'œil... jusqu'à la mort de l'animal. Si tous nos ruminants peuvent être infectés, les symptômes de la FCO apparaissent majoritairement chez les ovins et ceux de la MHE chez les bovins.

En plus de l'impact sanitaire, ces deux maladies ont des conséquences sur le commerce national et international car il s'agit de maladies réglementées au niveau de l'Union Européenne. La MHE est une maladie arrivée en France en automne 2023, sa propagation rapide a causé une interdiction de vente des ruminants situés dans les zones touchées vers des pays étrangers avant que des accords soient signés pour rouvrir les frontières. En cas de mouvement depuis une zone atteinte, il faut désinsectiser les animaux et le moyen de transport pour ne pas déplacer de moucherons infectés.

Un vaccin est disponible pour les souches de FCO qui circule actuellement en France. Vacciner son troupeau permet de le protéger de la maladie et d'éviter une action combinée avec d'autres maladies (par exemple une autre souche de la FCO).

Des mouches non piqueuses, mais dangereuses !



Des insectes non piqueurs peuvent également transmettre des maladies ! C'est le cas des mouches, qui se posent sur les animaux et amènent des germes pathogènes : mammites d'été, kérato-conjonctivite infectieuse ou « maladie de l'œil blanc », etc...

Lors de myiase, les mouches pondent leurs œufs dans les plaies, les asticots provoquent alors une aggravation des lésions et des surinfections.

Les mouches non piqueuses ont un cycle de vie similaire à celui des mouches piqueuses et des moucherons, elles se gèrent donc de la même façon.



Que faire pour lutter contre les maladies vectorielles ?

Pour lutter contre les maladies vectorielles, il est possible de gérer l'environnement, de lutter contre le vecteur ou contre la maladie elle-même.

	Méthode de lutte	Vecteur(s) concerné(s)
Mesure de gestion de l'environnement	Supprimer les habitats des tiques : éviter les friches, entretenir les haies	Tiques
	Supprimer les zones de ponte : gestion du fumier, des zones humides	Insectes piqueurs
	Rentrer les animaux en bâtiment fermé la nuit (activité des <i>Culicoides</i> au crépuscule et à l'aube) Gérer le pâturage en fonction des saisons (tiques au printemps et à l'automne)	Tiques, insectes piqueurs
Lutte contre les vecteurs	Pièges collants, électriques, à appâts...	Insectes piqueurs (bâtiment)
	Introduire ou favoriser un prédateur naturel du vecteur et son habitat (haies) : oiseaux, chauve-souris... ▶ Gestion en extérieur ⚠ ATTENTION, pas en intérieur : risque de transmission d'autres maladies !	Tiques, insectes piqueurs
	Auxiliaire parasitoïde (mini-guêpes), auxiliaire prédateur... ▶ Gestion en intérieur	
	Le brassage d'air peut empêcher les insectes de se poser pour piquer	Insectes piqueurs (bâtiment)
	Traitements insecticides / acaricides : pour protéger des animaux sensibles, avant un transport... ⚠ Éviter les traitements systématiques !	Tiques, insectes piqueurs
Lutte contre les maladies	Des animaux en bonne santé seront moins impactés par les maladies (ration maîtrisée, gestion du parasitisme)	Tiques, insectes piqueurs
	Vaccination (s'il existe un vaccin, exemple : FCO, Fièvre Q...) Maladies à tiques : immuniser les jeunes avant la mise à la reproduction	Tiques, insectes piqueurs
	Détecter les animaux infectés (dépistage, signes cliniques) pour : • Les soigner avant que les symptômes ne soient trop graves (ex : FCO, MHE, maladies à tiques...) • Les isoler le temps de la guérison et ralentir la propagation de la maladie (ex : FCO, MHE...) • Les réformer si la maladie est incurable (ex : Besnoitiose)	Tiques, insectes piqueurs

Céline SAVOYAT, GDS de l'Isère
Martin BRUSSELLE, GDS de la Drôme

PROTÉGER LE FRUIT DE VOTRE TRAVAIL,



Réf. 52434.37 - Crédit Photo : Getty

C'EST DANS NOTRE CULTURE

**CHOISISSEZ LE CRÉDIT AGRICOLE POUR BÉNÉFICIER
DU NOUVEAU DISPOSITIF DE GESTION DES RISQUES CLIMATIQUES.**

5 Caisses régionales pour une région :
1 000 agences, 11 000 collaborateurs pour vous accompagner
et répondre à vos besoins spécifiques, privés ou professionnels.

**AGIR CHAQUE JOUR DANS VOTRE INTÉRÊT
ET CELUI DE LA SOCIÉTÉ**



CENTRE-EST



CENTRE FRANCE



LOIRE HAUTE-LOIRE



DES SAVOIE



SUD RHÔNE ALPES

Caisses Régionales de Crédit Agricole Mutuel Centre-est, Centre France, des Savoie, Loire Haute-Loire, Sud Rhône Alpes, sociétés coopératives à capital variable. • Caisse Régionale de Crédit Agricole Mutuel Centre-est. Siège social : 90, rue Lanessan - 69410 Champagne au Mont d'Or - 399 973 825 RCS Lyon. N° ORIAS : 07 023 262. • Caisse Régionale de Crédit Agricole Mutuel Centre France. Siège social : 1 avenue de la Libération - 63045 Clermont-Ferrand Cedex 9 - 445 200 488 RCS Clermont-Ferrand. N° ORIAS 07 023 162. • Caisse Régionale de Crédit Agricole Mutuel des Savoie. Siège social : PAE Les Glaisins - 4 avenue du Pré Félin - 74985 Annecy Cedex 9 - 302 958 491 RCS Annecy. N° ORIAS : 07 022 417. • Caisse Régionale de Crédit Agricole Mutuel Loire Haute-Loire. Siège social : 94 rue Bergson - BP 524 - 42007 Saint-Etienne Cedex 1 - 380 386 854 RCS Saint-Etienne. N° ORIAS : 07 023 097. • Caisse Régionale de Crédit Agricole Mutuel Sud Rhône Alpes. Siège social : 12 Place de la Résistance - CS 20067 - 38041 Grenoble cedex 9 - 402 121 958 RCS Grenoble. N°ORIAS : 07 023 476.



► Le prélèvement de crottes pour analyse coprologique

Impacts possibles du réchauffement climatique sur le parasitisme

Focus parasites gastro-intestinaux des herbivores

Il est probable que le réchauffement ait un effet sur le parasitisme en général même si les cycles de ces derniers sont les mêmes depuis des milliers d'années.



On peut émettre quelques hypothèses sur ce qui pourrait être amplifié dans les années à venir :

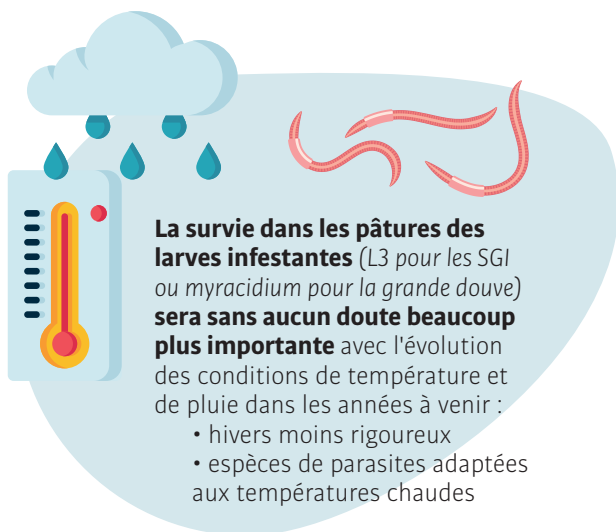
- une accélération de certains cycles liée à la température extérieure
- des hôtes intermédiaires qui pourraient avoir du mal à s'adapter ou au contraire trouver des conditions plus favorables à leur survie (*gastéropode, fourmi...*)
- une résistance moindre ou accrue des larves infestantes (L3, *myracidium...*)
- la modification des espaces naturels (*exemple plantation de haies*) pourrait créer des zones refuges pour les parasites. Les animaux cherchant de l'ombre émettront leurs matières fécales dans ces zones et cela aura pour effet de concentrer les parasites, comme par exemple, les strongles gastro-intestinaux (SGI)



Quels leviers possibles ?

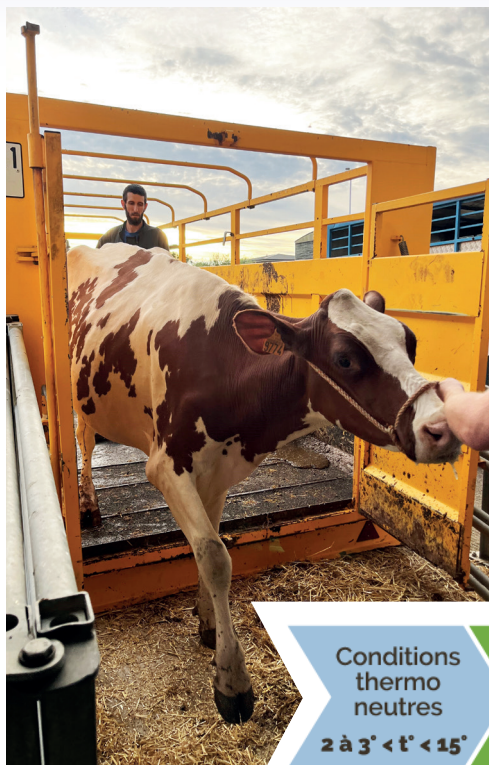
Il est indispensable de **surveiller l'infestation parasitaire des animaux** en réalisant régulièrement des **coproscopies**, mais également en observant les **signes cliniques** (consistance des crottes ou des bouses, état du poil, état d'engraissement, couleur des muqueuses, la production laitière, ou les retards de croissance chez les jeunes...). Il est également essentiel de **limiter les traitements** et de **ne vermifuger qu'une partie des animaux**, ceux présentant des signes cliniques évidents, afin de ne pas sélectionner uniquement des strongles résistants. La **rotation rapide des animaux sur les parcelles** permet également une meilleure maîtrise des strongles gastro-intestinaux en respectant si possible un délai de retour d'au moins 2 mois ou en alternant les espèces (sauf entre petits ruminants qui ont des strongles communs). Des études sur les effets du réchauffement climatique sur le parasitisme sont en cours et nous apporteront certainement des précisions et peut-être des solutions d'adaptation.

Sylvie GLEIZE, GDS de l'Ardèche
Laurent THOMAS, GDS du Rhône



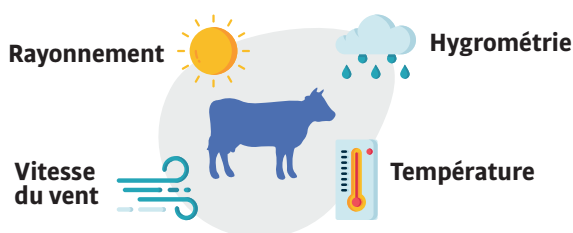
La survie dans les pâtures des larves infestantes (L3 pour les SGI ou *myracidium* pour la grande douve) **sera sans aucun doute beaucoup plus importante** avec l'évolution des conditions de température et de pluie dans les années à venir :

- hivers moins rigoureux
- espèces de parasites adaptées aux températures chaudes



Fortes chaleurs et transport

Le transport des animaux d'élevage pendant les périodes de fortes chaleurs pose des défis importants en termes de bien-être animal et de gestion des risques. La température est une des quatre variables climatiques définissant la plage de confort thermique d'un animal. Elle entraîne des modifications physiologiques et comportementales variées. En conditions extrêmes, les pertes économiques peuvent être importantes.



Les quatre variables conditionnant le confort thermique d'un animal



Plage de confort thermique d'un bovin (source : Climatbat – Chambre Régionale d'Agriculture de Bretagne)

Les animaux transportés en conditions de chaleur extrême subissent un stress thermique qui peut conduire à la déshydratation, aux coups de chaleur et parfois même à la mort. La structure des camions et bétailières conduisent, sur de longues distances, à une augmentation non négligeable de la température. Le confinement et la concentration des animaux limitent très fortement la circulation de l'air et donc les possibilités de refroidissement.

Quels leviers possibles ?

Pour atténuer les effets des fortes chaleurs, plusieurs mesures peuvent être mises en place :

- **Horaires de transport :**
privilégier les heures les plus fraîches
- **Ventilation :**
Veiller à la bonne circulation de l'air dans la remorque
- **Hydratation :**
Fournir un accès à l'eau pendant les transports longs
- **Densité de chargement :**
Réduire la densité de chargement permet de minimiser le stress et d'améliorer la circulation de l'air
- **Destination :**
La question de la proximité des circuits de valorisation se pose également pour limiter les contraintes pratiques et réglementaires.

Un peu de réglementation

En Europe, le Règlement (CE) n° 1/2005 du Conseil du 22 décembre 2004 relatif à la protection des animaux pendant le transport impose des conditions strictes pour éviter les souffrances inutiles. Ce règlement, consultable sur internet, stipule notamment des exigences en matière de ventilation, d'espace et de pauses régulières pour l'alimentation et l'hydratation.

BONNES PRATIQUES SANITAIRES

DÉSINFECTION



Chaque animal qui entre dans la remorque apporte avec lui son lot de maladies. Dans le cas où les animaux poursuivent leur carrière en élevage, il est essentiel, non seulement de mettre en place une quarantaine stricte à leur introduction, mais aussi un processus de nettoyage - désinfection efficace du matériel pour éliminer les pathogènes avant transport d'un autre lot.

DÉSINSECTISATION



Afin d'éviter l'expansion des maladies vectorielles (FCO, MHE), alors facilitée par le transport des insectes vecteurs sur de longues distances, il est essentiel d'opérer une désinsectisation efficace avant tout nouveau chargement.

Romain PERSICOT, GDS de l'Ain

Le dérèglement climatique, un défi pour l'apiculture...

2024 marquera les mémoires des apiculteurs tant cette année fut difficile. Ce fut déjà le cas en 2019 et 2021 : le dérèglement climatique affecte grandement les abeilles et leur production.

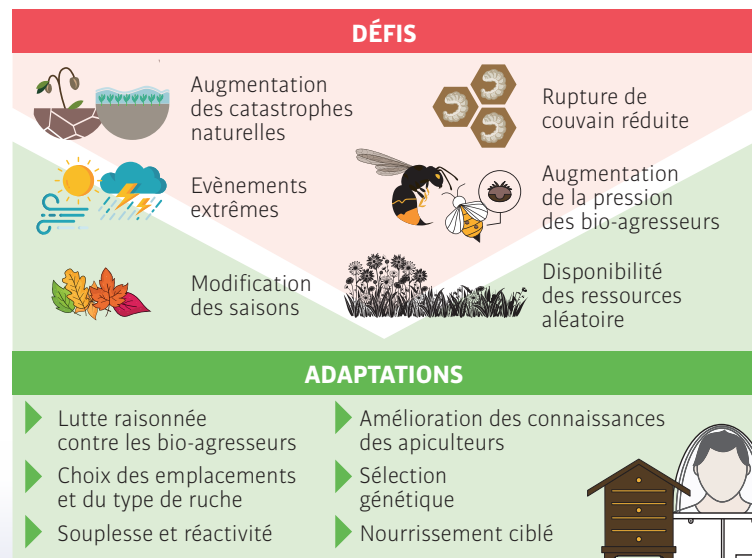
Disponibilité des ressources aléatoire

3-4 mois au cours desquels se joue la production de l'année c'est très court et pour que les abeilles produisent du miel, il faut **une bonne préparation des ruches en production** par l'apiculteur mais aussi des conditions météo favorables. Les longues périodes de précipitations ou de sécheresse intense ou un gel tardif peuvent anéantir certaines floraisons et rendre **la disponibilité en nectar et pollen incertaine**. Si c'est le cas, les colonies étant en pleine activité, leur besoin en nourriture est tellement important qu'elles consomment le peu qu'elles arrivent à récolter et il devient vital que l'apiculteur intervienne pour les nourrir.

Décalage des miellées et concentration des ruchers

Aujourd'hui les floraisons s'avancent, se décalent, se mélangent. Les caractéristiques des miels changent et il est plus difficile d'avoir des miels mono-floraux tel que l'acacia.

Cela nécessite encore plus de **souplesse et de réactivité dans le travail** des apiculteurs sous pression. Par exemple, ils sont davantage obligés de déplacer leurs ruchers à la recherche de zones favorables à la production. Certaines zones de la région attirent des apiculteurs transhumants de toute la France, la lavande dans le sud de la Drôme, le châtaignier en Ardèche, l'acacia en Isère ou dans l'Ain... Pendant quelques jours, la concentration en ruches sur certains secteur est forte, entraînant alors une potentielle diffusion de pathogènes.



Quels leviers possibles ?

Les canicules et les températures extrêmes de manière générale font souffrir les colonies. Elles consomment une énergie supplémentaire pour réguler la température de leur habitat. Les apiculteurs peuvent agir en **modifiant les emplacements estivaux, en isolant les ruches et en ajoutant un point d'eau de qualité** à proximité ou un abreuvoir sur les ruchers.

Arrière-saison plus chaude favorable à certains ravageurs des ruches

L'allongement de la période de ponte des reines rend **la lutte contre le varroa plus difficile** : plus la ponte est longue, plus les populations de ce parasite sont importantes. La fenêtre de traitement hivernal qui doit se faire en l'absence de couvain se réduit.



La période de prédation du **frelon asiatique** peut augmenter significativement à l'automne. Des attaques de ruches ont été reportées jusqu'au mois de novembre en 2023.



LE SAVIEZ-VOUS ?

La régulation de la température de la colonie

Le refroidissement d' 1°C d'une colonie demande 1,4 fois plus de travail et génère 1,9 fois plus de consommation d'énergie que le chauffage d' 1°C pour la colonie.

Adeline ALEXANDRE, GDS Auvergne Rhône-Alpes
Vétérinaire conseil

Succomber au changement climatique : jamais de la vie !

En tout temps, l'Homme et les animaux ont su s'adapter aux défis que leur imposait la nature pour continuer à vivre dans un environnement en constante évolution.

Le principal défi du XXI^{ème} siècle est clairement identifié, et réside pour tous dans la capacité d'adaptation aux aléas du climat.

Ce dossier a permis de dresser un constat des conséquences du changement climatique sur l'élevage et sur la conduite des animaux. Les difficultés sont réelles, et affectent directement la santé des animaux et leurs performances de production, de reproduction, de croissance... C'est alors la survie des exploitations qui s'en trouve fragilisée.

Des solutions existent !

Malgré ce constat peu reluisant, des leviers d'action concrets se mettent en place chaque jour dans les élevages, prouvant la réactivité et l'adaptabilité du monde agricole.

La plupart ont été développés dans ces pages et peuvent se résumer selon 4 grands axes :

1

OBSERVER

- Mesurer et évaluer les aléas météorologiques constatés
- Identifier les évolutions dans le milieu extérieur proche de l'élevage
- Repérer les changements comportementaux des animaux
- Connaître les conditions de vie optimales propres à chaque espèce animale

2

AMÉNAGER la conduite des animaux et leur environnement

- Raisonner la conception des nouveaux bâtiments
- Adapter les bâtiments existants
- Modifier les horaires de pâtures
- Adapter les conditions et périodes de transports
- Créer des zones d'ombre et de fraîcheur

3

SOIGNER l'apport en eau, en aliments et en compléments et traitements

- Veiller à l'équilibre de la ration
- Aménager des points d'eau adaptés
- Surveiller la conservation des fourrages
- Contrôler la qualité de l'eau
- Renforcer l'immunité des animaux dans les périodes difficiles

4

PROTÉGER les animaux des risques extérieurs

- Lutter contre les insectes vecteurs
- Raisonner les traitements antiparasitaires
- Repérer l'apparition de végétaux toxiques
- Maintenir la faune sauvage à distance des points d'eau et d'alimentation

Chaque structure, chaque typologie d'élevage, chaque zone géographique, devra à partir de là sélectionner les mesures les plus adaptées à sa situation.

La prise de conscience générale de cette nécessité d'adaptation est réelle, et l'accompagnement des éleveurs dans cette démarche fait partie intégrante des missions des différents conseillers d'élevage et professionnels de la santé animale.

Le réseau des GDS renforce son investissement pour vous accompagner au mieux dans toutes les thématiques qui concernent la santé de vos animaux : rapprochez-vous du GDS de votre département pour tout renseignement sur les actions qui vous aideront dans ce défi climatique et sanitaire !



Un programme de formation à destination des éleveurs

SE FORMER SUR LA MAÎTRISE SANITAIRE APPRENDRE ET PROGRESSER, TOUJOURS ET ENCORE...

▲ Les formations allient théorie et pratique,
toujours dans un objectif d'apprentissage optimal

La maîtrise de l'état de santé des animaux est indissociable de la performance technique et économique d'un élevage. L'acquisition des connaissances pour les éleveurs se fait tout au long de leur carrière, beaucoup par expérience, mais aussi par la formation.

Formation rime avec progression

L'objectif des formations proposées par le GDS des Savoie est de permettre à l'éleveur d'acquérir une meilleure maîtrise sanitaire de son élevage et de renforcer l'efficacité de ses interventions. La prévention des maladies s'en trouve ainsi renforcée.

Se former permet également d'approfondir ses compétences pour adapter et réajuster ses pratiques d'élevage et de soin, et d'obtenir des informations d'actualité sanitaire.

Et surtout, ces formations permettent de se rencontrer avec d'autres éleveurs, d'échanger sur ses expériences, de se voir dans un autre contexte et ainsi de prendre du recul sur son propre élevage.

Selon vos attentes

Proposer des formations aux éleveurs est une des missions principales du GDS des Savoie. Cependant, l'objectif est de fournir des formations répondant aux attentes de terrain et aux problématiques rencontrées régulièrement sur vos élevages.

Ainsi, le choix des formations se fait directement avec les syndicats professionnels représentant des filières, notamment les syndicats ovins et le syndicat caprin des Savoie. Ces choix sont affinés grâce aux échanges directs entre éleveurs, techniciens et vétérinaires.

Il a d'ailleurs été convenu depuis 2023, que les formations allient majoritairement théorie et pratique, une partie en salle et l'autre en élevage avec mise en application des sujets étudiés.

Entre automne et printemps

Autre choix fait en concertation, établir un calendrier cohérent avec les disponibilités des éleveurs, c'est à dire privilégier la période d'octobre à mars.

Il est bien entendu que ces formations sont ouvertes à tous les éleveurs, récemment installés comme ceux ayant déjà une forte expérience.

Une attention particulière est portée aux nouveaux installés pour qui le besoin de formation peut être plus important. Ainsi, nous renouvelons chaque année la disponibilité de formations essentielles, telle que « éleveur infirmier », reprenant notamment les bases de l'auscultation d'un animal (formation possible en ovine, caprine, bovine et porcine).

Aussi, fort de notre filière lait cru, le sujet de la qualité du lait a régulièrement été proposé. Et dès cette année, le GDS consolide l'accompagnement des éleveurs producteurs fermiers en organisant des formations sur l'appropriation du Guide des Bonnes Pratiques d'Hygiène (GBPH) en élevage de petits ruminants.

A vos agendas !

Des formations pour tous !



Le GDS propose aux éleveurs de chaque espèce d'accéder aux formations qui les intéressent, en collaboration avec les vétérinaires et autres organismes agricoles. Vous êtes intéressés par un sujet en particulier ? Vous voulez savoir ce que peut proposer le GDS ?

Consultez le site internet
www.gdsdesavoie.fr
pour en savoir plus !



Alban SCAPPATICCI, GDS des Savoie

FILIÈRES AU LAIT CRU

GÉRER LES DANGERS SANITAIRES

Les fromages au lait cru peuvent présenter des risques pour le consommateur. Le GDS accompagne ses adhérents dans la gestion de ces risques.

Les produits au lait cru, une spécificité des Savoie

Les départements des Savoie proposent des produits emblématiques reconnus à l'échelle locale, nationale, voire internationale, grâce à 5 AOP (Abondance, Beaufort, Chevrotin, Reblochon, Tome des Bauges) et 3 IGP (Emmental de Savoie, Raclette de Savoie, Tomme de Savoie). En dehors de ces produits à appellation, d'autres fromages sont également en lait cru. La maîtrise de la chaîne de fabrication (des animaux à l'affinage) est indispensable afin de protéger le consommateur. En effet, des bactéries potentiellement pathogènes pour l'homme peuvent se retrouver dans les produits au lait cru. Ce travail quotidien est le fruit de l'implication et de la rigueur de l'ensemble des intervenants de ces filières, dans lesquelles s'inscrit le GDS des Savoie.

Laura CAUQUIL, GDS des Savoie



▲ Chevrotin, un fromage sous surveillance (d'après www.chevrotin-aop.fr)

Le GDS des Savoie accompagne les éleveurs



En élevage bovin, le plan salmonelle piloté par le GDS permet d'accompagner les éleveurs touchés dans la recherche des sources de contamination ainsi que dans la mise en place de mesures de lutte et de surveillance de ce pathogène. Il est déclenché à la suite de cas de salmonellose clinique ou lors de détection de salmonelle dans le lait ou les fromages.



En ovin ou caprin, en cas de contamination du lait ou du fromage par des germes pathogènes, deux plans spécifiques existent au GDS pour accompagner les éleveurs concernés : le plan qualité du lait et le plan qualité des produits laitiers. Le premier est déclenché à la suite d'une analyse de lait de mélange avec plus de 60 staphylocoques / ml ou la présence d'un germe pathogène majeur (listéria, salmonelle). Il consiste en la recherche de la source de contamination du lait, et la mise en place de mesures de lutte efficaces. Le second est, quant à lui, déclenché lors d'une suspension des ventes et un retrait des stocks à la suite de contrôles ou auto-contrôles révélant des germes pathogènes (listéria, salmonelles, toxines de *Staphylococcus aureus*, STEC (E. coli O157/H7)) sur les produits ou les animaux.

IMERYS, LEADER MONDIAL DES SPÉCIALITÉS MINÉRALES POUR L'INDUSTRIE

Les minéraux, garants d'une filtration de pointe pour la transformation des produits agricoles.

- ▶ Extraite au cœur de la France à Virargues dans le Cantal et transformée à Murat, la terre de diatomée est utilisée dans toute l'Europe. Elle est essentielle à la filtration des céréales fermentées, des produits de la vigne ou encore des jus de fruits et des saumures de fromagerie
- ▶ Il s'agit d'une substance naturelle non traitée chimiquement au service de l'agriculture
- ▶ La terre de diatomée est recyclée à plus de 95% après utilisation comme fertilisant dans l'agriculture



IMERYS

www.imerys.com





REPRODUCTION EN ÉLEVAGE BOVIN : « OBJECTIF VEAU » !

En élevage bovin, laitier comme allaitant, il existe un objectif commun essentiel pour une vache : faire un veau.

Cet objectif simple en apparence ne l'est pas toujours en réalité. Il passe par différentes étapes, dont la réussite à l'IA et le maintien de la gestation jusqu'à son terme. En cas d'échec, de nombreux facteurs peuvent être pointés du doigt : l'alimentation, l'environnement, la conduite menée par l'éleveur... et le risque infectieux. Sur ce dernier point, le GDS a son rôle à jouer et accompagne ses adhérents dans la réussite vers « l'objectif veau ».

Qui faut-il craindre ?

On ne le dira jamais assez, tout avortement doit être déclaré auprès du vétérinaire sanitaire dans le cadre de la surveillance obligatoire de la Brucellose, et cette démarche est intégralement prise en charge par l'État. Mais la Brucellose n'est pas la seule maladie abortive connue, et elle est (par chance) loin d'être la plus incriminée. Néosporose et fièvre Q sont les principales accusées, mais il ne faut pas oublier BVD, salmonelle, listéria, voire parfois leptospirose ou encore ehrlichiose. Leur recherche en cas de problème peut s'avérer judicieuse, mais elle se raisonne en fonction du contexte, de l'historique, et des symptômes, et la concertation avec le vétérinaire et le GDS est indispensable.

Comment les trouver ?

Si la recherche de ces agents pathogènes est à raisonner ponctuellement, celle-ci peut s'avérer plus opportune en cas d'avortements en série, ou de performances de reproduction clairement dégradées. Le Plan Repro et le Plan OSCAR, proposés par le GDS, permettent de cadrer ces démarches de diagnostic dans une réflexion conjointe éleveur/vétérinaire/GDS. L'enquête alors menée requiert un maximum de pièces à conviction que le laboratoire pourra faire parler : prises de sang, écouvillons, et surtout avorton.

Les analyses réalisées dans le cadre de ces protocoles sont prises en charge à 50% par le GDS pour ses adhérents, sous réserve d'une validation en amont avec l'un des conseillers.



Zoom néosporose : ne pas la multiplier !

La néosporose garde chaque année la médaille d'or de la responsabilité dans les plans avortements menés dans nos départements, mais aussi au niveau national. La maîtrise de cette maladie passe par de multiples démarches. La gestion des délivrances, et en particulier l'accès des chiens à celles-ci, reste un point clé. Mais couper « la source » est un autre levier essentiel, en détectant les femelles positives, et en leur évitant d'alimenter le cycle. Le tout vers un objectif veau, oui, mais veau sain !

Néosporose : quand la rechercher ?

En cas d'avortement, mais aussi en routine, à l'installation, à l'achat, ou avant une démarche de transplantation embryonnaire. **Dépistage de prévalence, Kit Intro et Kit TE** sont des outils proposés par le GDS et qui vous permettent de réaliser cette recherche avec une aide financière. Renseignez-vous auprès des conseillers !

Plus d'info sur la néosporose ►

www.gdsdesavoie.fr

Rubrique : Bovin / plans de maîtrise

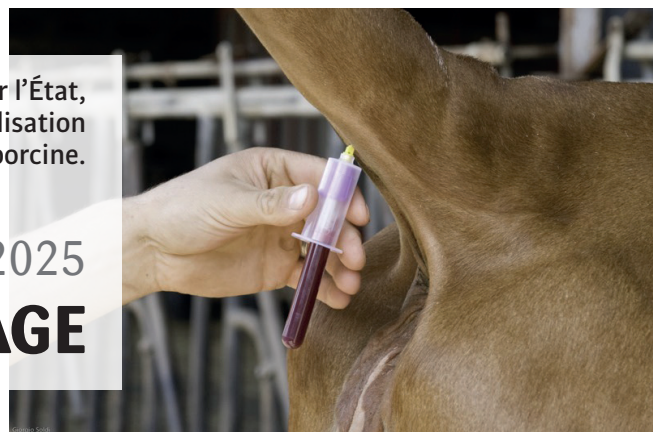


Cyril Aymonier, GDS des Savoie

Dans le cadre de ses missions déléguées par l'État, le GDS est en charge de l'organisation et du suivi de la réalisation des prophylaxies bovine, ovine, caprine et porcine.

Prophylaxies 2024-2025

LES RÈGLES DE DÉPISTAGE



Source : GDS61

du 1^{er} octobre 2024 au 31 mai 2025

Prophylaxie Bovine



	CHEPTEL LAITIER	CHEPTEL ALLAITANT
	Cheptel mixte = si + de 5 femelles de plus de 2 ans considérées comme allaitantes (ou + 10% des femelles) Dans ce cas, les règles ci-dessous s'appliquent à chacun des ateliers.	
Brucellose*		Analyses par prise de sang de 20% des bovins de plus de 2 ans avec un minimum de 10 bovins
Leucose Selon les communes tous les 5 ans	1 analyse par an en octobre commandée par le GDS	Même règle d'échantillonnage que la brucellose sur les cheptels des communes comprises par ordre alphabétique : Savoie : entre Bozel et Grignon Haute-Savoie : entre Chêne-en-Semine et Fillières
IBR (cheptel indemne depuis + 3 ans)		Analyses de mélange par prise de sang sur tous les bovins de plus de 2 ans avec un maximum de 40 animaux
IBR (cheptel indemne depuis moins de 3 ans)	1 analyse tous les 2 mois, soit 6 / an commandées par le GDS	Analyses de mélange par prises de sang sur tous les bovins de plus de 2 ans
IBR (cheptel non qualifié)	Analyses de sang individuelles sur tous les bovins de plus de 1 an, sauf bovins déjà connus positifs qui doivent être vaccinés - RAPPEL : la sortie des animaux considérés positifs n'est autorisée que vers un abattoir ! Tous les cheptels devront avoir une qualification indemne d'IBR avant la fin d'année 2027	
Tuberculose	Intradermo tuberculination comparative sur les bovins de plus de 2 ans dans les cheptels considérés à risque sanitaire par la DD(ets)PP	
Varron Selon tirage au sort et cheptels « à risque »	1 analyse par an en janvier commandée par le GDS	Analyses par prise de sang de 20% des bovins de plus de 2 ans avec un minimum de 10 bovins
Avortement	Déclaration obligatoire dès le 1 ^{er} avortement. Visite, prélèvement du vétérinaire et analyse brucellose payés par l'État	

CONTRÔLE D'INTRODUCTION BOVIN

IBR	Analyse individuelle sur tous les bovins entre 15 et 30 jours suivant la date d'introduction Possibilité de dérogation au contrôle IBR pour les mouvements de pension des bovins provenant de la région Auvergne-Rhône-Alpes
Brucellose	Bovins de plus de 2 ans si délai de transit > 6 jours
BVD	Bovins, quel que soit l'âge, sans garantie non-IPI
Besnoitiose	Bovins de plus de 6 mois (hors pension)
MHE Maladie hémorragique épizootique FCO3	Bovins, quel que soit l'âge, issus de la zone réglementée (mesures et zonage susceptibles d'évolution, consulter le site www.agriculture.gouv.fr)

*BRUCELLOSE DANS LE BARGY ET LES ARAVIS

Une surveillance renforcée de la brucellose est appliquée sur les cheptels bovins, ovins et caprins qui estivent sur les secteurs du Bargy et des Aravis. La prophylaxie doit être réalisée entre le 1^{er} mars et le 15 mai, complétée par un contrôle sanitaire au retour d'estive et des ventes de bovins. Toutes les mesures complémentaires sont consultables sur notre site www.gdsdessaioie.fr

CHARBON : vaccination secteur de La Rochette (73)

La vaccination contre la fièvre charbonneuse reste obligatoire sur 22 communes du secteur de La Rochette en Savoie pour tous les bovins et ovins pâturant ou introduits sur ce secteur, au plus tard 15 jours avant la mise à l'herbe.
Liste des communes concernées sur notre site www.gdsdessaioie.fr

Prophylaxie
Ovine - Caprine

Le rythme des prophylaxies dépend de la commune du siège d'exploitation et des pratiques pastorales.
Les petits détenteurs (< à 5 animaux) peuvent déroger aux obligations de prophylaxie sous certaines conditions

	CHEPTTEL TRANSHUMANT = cheptel estivant tout ou partie de ses animaux sur les communes de montagne ⁽¹⁾ (communes « zone de montagne » consultable sur www.gdsdessa Savoie.fr)	CHEPTTEL NON-TRANSHUMANT = cheptels des communes comprises par ordre alphabétique : Savoie : entre Bozel et Grignon Haute-Savoie : entre Chêne-en-Semine et Fillières
		
Brucellose * (cheptel indemne)	- Tous les mâles non castrés de + 6 mois - Tous les animaux nouvellement introduits 5% des femelles de plus de 6 mois avec un minimum de 50 (ou toutes si moins de 50)	- Tous les mâles non castrés de + 6 mois - Tous les animaux nouvellement introduits 25% des femelles de plus de 6 mois avec un minimum de 50 (ou toutes si moins de 50)
Brucellose * (cheptel non qualifié)	Tous les animaux de plus de 6 mois	
Avortement	Déclaration obligatoire si 3 avortements ou plus sur 7 jours. Visite, prélèvements du vétérinaire et analyses brucellose payés par l'État	

⁽¹⁾ Demande de dépistage quinquennal possible pour les élevages situés sur une commune de montagne et ne transhumant pas. Contactez-nous

**DÉPISTAGE EPIDIDYMITÉ DU BÉLIER**

Une analyse sur les béliers identifiés comme tels sur les documents de prélèvements est systématiquement faite par les laboratoires lors de la prophylaxie et/ou lors des contrôles à l'achat. Ces analyses sont prises en charge en totalité par le GDS des Savoie pour ses adhérents. Cette maladie entraîne une baisse progressive de la fertilité pour aboutir à la stérilité. En cas de résultat positif, il est recommandé de réformer le bélier.

Prophylaxie
Porcine**MALADIE D'AUIESZKY** : du 1^{er} janvier au 31 décembre 2025

La vaccination des porcins contre la maladie d'Aujeszky est interdite en France.

Élevage naisseur ou naisseur-engraisseur hors-sol	Contrôle annuel de 15 porcins reproducteurs (ou la totalité des reproducteurs si moins de 15)
Élevage de sélection et de multiplication	Contrôle trimestriel de 15 porcins reproducteurs (ou la totalité des reproducteurs si moins de 15)
Élevage plein air	Contrôle annuel de 20 porcins charcutiers (ou la totalité si moins de 20) 15 porcins reproducteurs (ou la totalité si moins de 15)



Tarifs vétérinaires

FRAIS DE DEPLACEMENT	
Visite dans le cadre d'une tournée	Forfait de 9,80 € (soit 20 km à 0,49 € / km)
Visite hors tournée	Tarif libéral
VISITE D'EXPLOITATION PROPHYLAXIE	
Rendez-vous fixé par le vétérinaire	26,21 €
Rendez-vous fixé par l'éleveur	52,41 €
Si absence de conditions de contention	Tarif horaire libéral
VISITE DE CONTROLE A L'INTRODUCTION	
Rendez-vous fixé par le vétérinaire	26,21 €
Rendez-vous fixé par l'éleveur	Tarif horaire libéral
PRELEVEMENT DE SANG (à l'unité)	
Bovin	2,74 €
Ovin ou Caprin	1 à 25 animaux : 1,51 € - plus de 25 animaux : 1,40 €
Porcin	- sur buvard : 2,44 € - sur tube : 3,66 €
Matériel de prélèvement (tubes, aiguilles, ...)	Gratuit – Pris en charge par le GDS
ACTE DE VACCINATION	
IBR	2,44 €

LUTTE CONTRE LE FRELON ASIATIQUE DANS LES SAVOIE

Le frelon asiatique (*Vespa Velutina*) est une espèce exotique envahissante qui a fait son apparition en France en 2004 et s'est rapidement propagée dans l'ensemble de l'Europe. Il a été observé pour la première fois dans le département de la Savoie durant l'été 2018 et la population n'a cessé de se multiplier d'année en année (tableau 1). Prédateur de nombreuses espèces, dont les pollinisateurs, le frelon s'est rapidement révélé comme un danger pour les écosystèmes, mais également une menace pour les populations humaines. Le GDS a pour but de proposer et d'organiser la lutte sanitaire contre cette espèce, présentant de véritables risques sur la filière apicole, et la biodiversité.

Une lutte adaptée au cycle biologique du frelon asiatique

Le frelon asiatique obéit à un cycle particulier, qui oriente la lutte selon les saisons (voir schéma).

Au printemps

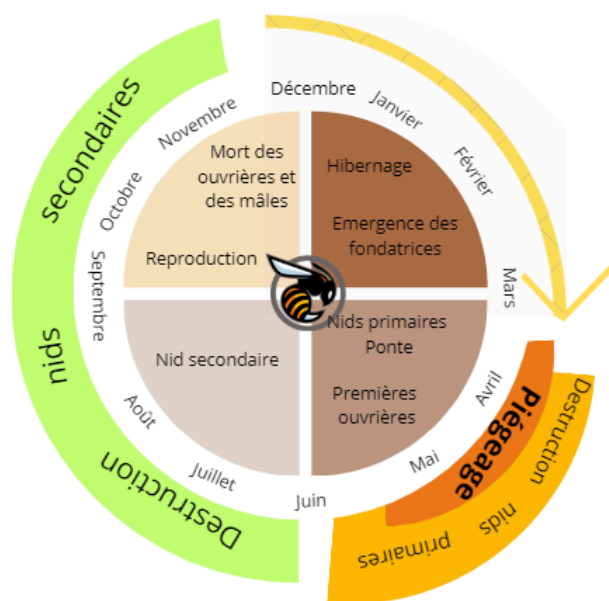
Les fondatrices sortent de l'hivernage. Un plan de piégeage départemental suivant un protocole national est mis en place sur les 2 départements. Les premiers nids primaires sont détruits par les désinsectiseurs professionnels.

Été-automne

Les colonies des nids primaires se délocalisent dans des nids secondaires plus gros (>40 cm de diamètre) et plus haut(>15m).

**Nombre de nids détruits (2020-2023)
et signalés en Savoie**

Année	Détruit	Total des nids signalés
2020	45	45
2021	66	78
2022	203	280
2023	347	556



Cycle biologique du frelon asiatique

Depuis 2020, la population de frelons asiatiques suit une évolution exponentielle. La sensibilisation des collectivités et du grand public sur ce danger est un enjeu primordial pour la lutte.



Le signalement des nids : pilier de la lutte contre le frelon

Tout citoyen a la possibilité de déclarer un nid de frelon asiatique sur une **plateforme de signalement** qui a été soutenue et financée par la Région : **www.frelonsasiatiques.fr**

Celle-ci centralise les données de signalement et permet d'informer les animateurs de secteur pour mandater un désinsectiseur conventionné avec le GDS. Pour information, ce désinsectiseur a l'obligation de suivre une charte de Bonnes Pratiques répondant à des exigences de sécurité et environnementales.

La Région
Auvergne-Rhône-Alpes



Laetitia BUGEY, GDS des Savoie

En Savoie
40 Rue du Terraillet
73190 SAINT BALDOPH

En Haute-Savoie
50 chemin de la Croix, Seynod
74600 ANNECY

04 79 70 78 24

contact@gdsdessoie.fr

www.gdsdessoie.fr



GDS des Savoie



Éleveurs Des Savoie
50 chemin de la Croix, Seynod
74600 ANNECY
04 50 88 18 53
contact@eleveursdessoie.fr



Laboratoire Départemental d'Analyses Vétérinaires de Savoie
321 Chemin des Moulins
73024 CHAMBERY Cedex
04 79 33 19 27
labo@savoie.fr



LIDAL (Laboratoire d'analyses)
CS 70042 - 22 rue du pré Fornet, Seynod
74602 ANNECY CEDEX
04 50 45 82 56
lidal@laboratoire-lidal.fr



Direction Départementale de l'Emploi, du Travail, des Solidarités et de la Protection des Populations en Savoie
321 Chemin des Moulins - BP 9111
73011 CHAMBERY Cedex
04 56 11 05 79
ddcsp-psaice@savoie.gouv.fr



Direction Départementale
de la Protection
des Populations

Direction Départementale de la Protection des Populations en Haute-Savoie
9 rue Blaise Pascal, Seynod
74600 ANNECY
04 50 33 60 00
ddpp@haute-savoie.gouv.fr



Chambre d'Agriculture Savoie Mont-Blanc

En Savoie :
40 Rue du Terraillet
73190 SAINT BALDOPH
04 79 33 43 36
contact@smb.chambagri.fr

En Haute-Savoie :
52 avenue des Îles
74000 ANNECY
04 50 88 18 01
contact@smb.chambagri.fr



Agro-direct (matériel d'élevage)
Maison de l'Elevage 145 Espace
38140 RIVES
09 74 50 85 85
agrodirect@agrodirect.fr



Provalt Savoie (équarrissage)
521 route des Ponts
74350 ALLONZIER LA CAILLE
04 50 46 80 89
contat@provalt.fr

NOS PARTENAIRES





Tout en un, prenez la main !

fait sa révolution !

De nouvelles fonctionnalités
pour faire tourner la boutique

**Ouvrez le champ
des possibles !**

**Agrimaker
Essentiel** 4,90€ /mois

- ✓ Site web / boutique en ligne
- ✓ Achats, stock
- ✓ Facturation, suivi clients
- ✓ Gestion des salariés

**Agrimaker
Business**

39,90€ /user/mois
pendant 1 an puis
49,90€ /user/mois

**Agrimaker
Essentiel**

+

- ✓ Point de vente
- ✓ Comptabilité
- ✓ Tableaux de bord personnalisables, ChatGPT, WhatsApp



FAST est une startup agritech mutualisée avec d'autres
ESN spécialistes du monde agricole et pilotée par OKTEO.

Pour plus d'informations : contact@agri-maker.com

www.okteo.fr

in f o d y